

● (1630)

[Traduction]

Ce n'est pas du tout ce à quoi vise l'article 28 du projet de loi C-147. Je n'ai eu que quelques minutes pour écouter le débat au Sénat, mais ce n'est pas du tout pour cette raison que nous avons été élus ici. Ce n'est pas pour permettre au Parlement de voter des crédits supplémentaires. C'est pour permettre à l'institut d'obtenir des fonds dans le cadre des programmes d'aide. C'est pour lui permettre d'aller chercher des fonds à l'extérieur du Parlement.

Monsieur le Président, je vais donner un exemple concret. Si l'institut veut entreprendre une étude dans un pays qui ne reçoit pas d'aide, par exemple la Pologne, il pourra obtenir des fonds pour le faire. Auparavant, le projet de loi ne lui aurait pas permis d'étudier le syndicat Solidarité s'il le voulait. Maintenant, aux termes de l'article 28, il pourra le faire.

Je suis en faveur de la collaboration. Je vois les ministériels qui me jettent des regards furieux. Je suis désolé qu'ils soient fâchés parce que j'ai soulevé cette question, mais je me suis toujours beaucoup intéressé à tout ce qui touche les affaires extérieures, la défense nationale et le développement international. Je n'ai pas toujours eu la chance d'être nommé critique officiel comme j'aurais dû l'être, mais c'est une autre histoire que je raconterai en long et en large un jour. De toute façon, lorsque la Chambre est saisie de ces questions, c'est la seule occasion que j'ai d'exprimer mes opinions.

Ce projet de loi est bon sous sa forme modifiée. Par conséquent, je remercie le Sénat d'avoir étudié ce projet de loi à la dernière minute, le dernier jour peut-être. Les sénateurs auraient modifié encore davantage cette mesure législative s'ils avaient eu plus de temps afin d'en faire un projet de loi sensé, un projet de loi que tous les Canadiens comprendraient et dont ils seraient satisfaits. Il faut reconnaître que le projet de loi sous sa forme initiale n'était pas parfait si, à la dernière minute, le gouvernement a accepté une modification importante de l'article 28. Je n'ai pas lu le projet de loi aujourd'hui, mais j'ai écouté ce qui s'est passé au Sénat il y a quelques minutes.

J'aurais voulu que le ministre responsable m'explique mot à mot ce que signifie le projet de loi. Il a une signification beaucoup plus grande que ce que les gens envisageaient. J'écoutais le sénateur Ottenheimer de Waterford-Trinity, un homme remarquable. Ce n'est pas un libéral, mais bien un conservateur de Terre-Neuve. C'est un sénateur extraordinaire, intelligent, éloquent. J'ai écouté attentivement ce qu'il disait il y a à peine une heure à l'autre chambre, alors on ne peut pas m'accuser de ne citer que des libéraux. Il a demandé quelle était notre définition de la démocratie.

Parmi mes collègues, il y en a au moins quelques-uns qui me prêtent attention et je remercie le député de Kootenay-Est—Revelstoke (M. Graham) pour son intérêt. Je songe à ce qu'ils veulent dire par pluralisme. C'est le comble de l'arrogance de croire que notre genre de système est celui qui s'applique dans tous les pays du monde. Il y a des pays qui viennent de sortir des empires britannique, français, allemand et autres. Ce sont d'anciennes colonies qui sont maintenant de nouvelles démocraties d'une manière qui leur est propre. Je vais défendre ici leur droit d'être différents de nous. La vraie démocratie n'implique pas nécessairement que le monde entier adopte

Droits de la personne

notre genre de système et de gouvernement. Certains pays ont peut-être un système à parti unique qui procède à de nombreuses élections. Ou bien ils peuvent avoir le même que le nôtre. Naturellement nous pouvons donner l'exemple en ayant une vraie démocratie au Canada, mais nous ne devons pas nous monter arrogants et obliger les autres à nous imiter. C'est ce qu'impliquaient certains mots figurant dans le projet de loi.

Je regrette d'avoir dû prendre la parole à la dernière minute sans avoir de dossier. Mon personnel est comme la majorité des députés; il pense qu'il va y avoir des élections et tout le monde est parti. C'est dommage que nous n'ayons pas un ministre ici, peut-être le secrétaire d'État (M. Bouchard) ou la ministre des Relations extérieures (M^{me} Landry). Je sais que tout le monde se prépare pour les élections. On nous dit qu'il n'y en aura peut-être pas, mais c'est notre devoir de savoir de quoi nous parlons. J'essaye de suivre la traduction française de façon à ne pas parler trop vite. Si je pouvais seulement vous communiquer une pensée, monsieur le Président.

[Français]

... un commentaire. Je ne comprends pas comment dans nos démocraties de type occidental, nous qui voulons donner l'exemple au reste du monde, je ne comprends pas que chaque fois, que ce soit les libéraux, que ce soit les conservateurs, que ce soit les néo-démocrates dans les provinces de l'Ouest où ils ont exercé le pouvoir, que ce soit le PQ ou le gouvernement de M. Bourassa au Québec, c'est toujours cette tendance que l'on a, lorsque les députés sont épuisés, lorsqu'on est rendu au bout de la corde et qu'il y a un événement qui pourrait se produire, on arrive avec des projets de loi immensément importants, comme celui sur les garderies. C'est important, monsieur le Président, les garderies; le Sénat est encore en train d'en parler, puis on me dit que le Sénat va siéger demain, exceptionnellement probablement, pour étudier les garderies parce que peut-être ils pourraient à la dernière minute accepter un projet de loi sur lequel il n'est même pas d'accord, mais franchement, pour les générations à venir de parlementaires, pour les générations à venir de ceux qui croient dans le parlementarisme de type britannique ...

[Traduction]

Je dis cela en français à l'intention de ceux qui croient en notre système parlementaire, qui tire ses origines du système parlementaire britannique. Je ne crains pas de le dire en français. Le système parlementaire britannique est un des meilleurs systèmes du monde. Il faut prendre garde aux marchandises de prix, comme on dit. Je ne comprends pas comment il se fait que le gouvernement amène toujours les choses en dernière heure, qu'il n'arrive pas à respecter un programme, mais je laisse le soin d'en décider à d'autres qui viendront plus tard. J'aurais voulu avoir ce projet de loi parce que j'ai reçu de si nombreuses demandes d'organismes non gouvernementaux et de groupes de défense des droits de la personne. Ils auraient souhaité témoigner. Il est dommage qu'ils n'aient pu le faire. Il est dommage que ces gens-là n'aient pu venir présenter des suggestions, parce que nous allons être coincés avec ce projet de loi pendant des années. Attendre trois ou cinq ans pour découvrir si nous nous sommes trompés, c'est affligeant, parce que cet institut aurait pu faire beaucoup pour faire comprendre notre système démocratique aux gens.